

Présence internationale

Bulletin numéro 90
Hiver 2013

SOMMAIRE

Edito	p.2
L'avocat Edgar Pérez en France	p.3
Entretien croisé avec deux défenseuses mexicaines en France	p.4-5
Colombie: une nouvelle chance pour la paix	p.6
Campagne de collecte de fonds de PBI Colombie	p.7
PBI France	p.8



© Charlotte Kesl

Des volontaires de PBI Colombie saluent un membre de la Zone Humanitaire de Camelias, dans le bassin de Curbaradó (département du Chocó)

PBI section française
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris
Tél. : 01 43 73 49 60
Email : pbi.france@free.fr
www.pbi-france.org

« La paix ne s'impose pas par le haut. Ce sont les gens qui ont souffert des rigueurs de la guerre, de l'exclusion et de la pauvreté et ce sont eux qui ouvrent les portes de la paix ; ils savent que le conflit va plus loin que la simple confrontation armée et que la justice sociale est un impératif. »

Route Sociale Commune pour la Paix (*Ruta Social Común para la Paz*), nouvel espace de coordination des initiatives régionales et nationales du mouvement social et populaire colombien pour la paix

pbi
un espace pour la paix

Peace Brigades International est une organisation non gouvernementale internationale officiellement reconnue par le département de l'information de l'ONU. PBI est une organisation indépendante de tout intérêt économique, tendance politique ou croyance religieuse. À la demande expresse d'associations locales menacées, PBI organise une présence internationale protectrice dans les zones de conflit afin de sauvegarder l'espace politique nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'une résolution non-violente des conflits.

Edito

Chers amis,

L'année 2013 commence avec une bonne nouvelle : alors qu'à la fin de l'été dernier je craignais que nous soyons amenés à « fermer boutique », faute de ressources financières, nous avons retrouvé la possibilité, cette année encore, d'assurer notre part dans la protection des défenseurs accompagnés par PBI.

Ceci grâce à vous, en partie, qui avez contribué généreusement à notre fonctionnement en 2012 avec plus de 5 700 € de dons, adhésions et abonnements à ce bulletin. Soyez en remerciés. Devant la raréfaction brutale des subventions publiques, les différentes entités de PBI se tournent plus intensivement vers les donateurs privés. PBI-Colombie, qui recevait d'importants financements de différentes institutions espagnoles, doit se séparer de la moitié de ses volontaires et a lancé une campagne en direction de donateurs individuels avant les fêtes de fin d'année (p.7).

Le fonds associatif Non-Violence XXI est toujours fidèle pour financer les programmes de PBI (cette année au Mexique et au Kenya) et PBI-France. Créé pour rassembler les dons de ceux qui veulent promouvoir l'action non-violente sous toutes ses formes et les redistribuer au mieux, Non-Violence XXI a élargi ses possibilités en créant un « fonds de dotation » qui lui permet de recevoir donations et legs avec une exonération complète des droits de mutation. Les legs et donations versés sur ce fonds à l'intention de PBI seraient, bien entendu, reversés à PBI. Toutes les précisions sont données sur le dépliant joint à cet envoi.

Nous avons également bénéficié pour la première fois d'une subvention du Barreau de Paris que nous tenons, ici, à remercier. C'est le fruit d'un partenariat de longue durée, le Barreau recevant régulièrement les avocats accompagnés par PBI lorsqu'ils sont en tournée en France. Bien plus, il a souhaité inviter, à l'occasion d'une manifestation qu'il organise le 8 mars (journée internationale de la femme) une avocate mexicaine accompagnée par PBI, Alba Cruz, que nous avons déjà reçue à deux reprises (voir *Présence Internationale* n° 80 et 89).

Cette subvention nous permettra d'éditer en français un beau livre publié par PBI-Mexique qui regroupe 18 portraits de femmes défenseuses mexicaines. Nous serons heureux de l'offrir à ceux de nos membres qui le demandent (voir bulletin de commande p.7) Au moment où le cas d'une Française, injustement condamnée et emprisonnée au Mexique, fait découvrir au grand public l'effroyable situation des droits de l'Homme dans ce pays (60 000 assassinats en 6 ans, torture, détention préventive, corruption), nous sommes heureux de soutenir ces femmes et ces hommes qui luttent avec tant de courage, d'abnégation et de persévérance pour que tout être humain ait droit au respect de ses droits fondamentaux.

Ils sont ces justes sans lesquels il n'est village qui tienne.

Ni ville.

Ni notre terre entière.

La maison de Matriona, Alexandre Soljenitsyne

Brigitte Chambolle

L'avocat de la lutte contre l'impunité au Guatemala en visite en France

Eminent avocat guatémaltèque, Edgar Pérez travaille depuis de nombreuses années sur des cas emblématiques de violation des droits de l'Homme et dirige un cabinet juridique spécialisé sur ces questions au Guatemala. Lauréat en 2012 du prestigieux International Human Rights Lawyer Award de l'American Bar Association, qui récompense chaque année un avocat menacé qui s'est distingué par son travail de défense des droits de l'Homme, il est à l'origine de plusieurs condamnations et comparutions historiques dans son pays. Il était en France en décembre dernier à l'occasion d'une tournée de sensibilisation en Europe.

Depuis 1997, il conseille et représente les familles qui demandent justice pour les milliers de victimes du conflit armé (1960-1996) et a remporté des victoires remarquables malgré un climat d'impunité et de violence politique. Il a obtenu en 2009 la première condamnation pour disparitions forcées qui a fait jurisprudence, et en 2011 et 2012 celle des responsables militaires pour leur rôle dans les massacres de 1982 de Dos Erres et de Plan de Sánchez, dans lesquels plus de 500 villageois ont été assassinés par une unité spéciale de l'armée.

Edgar Pérez plaide actuellement dans le premier procès pour génocide qui ait lieu en Amérique latine, mettant en cause le général Efraín Ríos Montt, président *de facto* en 1982-83, et un responsable de l'armée. Ses efforts pour que l'Etat guatémaltèque reconnaisse sa responsabilité dans les graves violations des droits de l'Homme lui ont valu de multiples attaques et persécutions : intimidations téléphoniques, chantages, menaces de mort et sabotage des freins de sa voiture notamment.

C'est pourquoi il est accompagné par les volontaires de PBI depuis août 2010 afin de renforcer sa sécurité toujours précaire. Les Brigades de Paix Internationales sont présentes lors de déplacements à risque, de visites dans les communautés rurales ou d'audiences au tribunal pour incarner l'intérêt de la communauté internationale pour son travail et dissuader les agresseurs potentiels.

Edgar Pérez s'est rendu à Bruxelles début décembre à l'invitation de l'Union européenne pour participer à un forum avec des ONG sur les droits de l'Homme qui

réunit plusieurs défenseurs du monde entier. A Paris, il est venu chercher un appui politique de la part des diplomates au ministère des Affaires étrangères et de ses collègues au Barreau de Paris. Ce soutien est fondamental pour la poursuite de son engagement pour les droits de l'Homme et sa défense des familles de victimes au Guatemala alors qu'un débat sur l'amnistie agite actuellement les magistrats et menace de remettre en cause les avancées récentes dans le cadre de la lutte contre l'impunité. Une lettre signée de Madame Féral-Schuhl, bâtonnier de Paris, a été envoyée au Collège des avocats et à l'Association des juges guatémaltèques pour leur faire part du soutien complet des avocats parisiens dans ce combat pour la justice.

Alors que l'ouverture du procès pour crimes de génocide contre Ríos Montt a été décidée le 28 janvier 2013, suscitant un grand espoir de voir la justice rendue 30 ans après les faits, Edgar Pérez se retrouve en première

ligne une fois de plus, toujours accompagné des volontaires de PBI.

Martin Willaume



Edgar Pérez accompagné par des volontaires de PBI

Pour aller plus loin

Edgar Pérez interviewé dans la Chronique des droits de l'Homme sur RFI : rfi.my/101QwG5

PBI Guatemala vient de publier deux rapports (à retrouver sur www.pbi-guatemala.org):

- Investissements économiques et droits de l'Homme : enseignements d'un conflit, le cas des communautés mayas kaqchikels de San Juan Sacatepéquez

- Bulletin spécial sur le Petén (2012) : résultats du travail d'observation mené par PBI dans cette région du Nord du pays en 2010-2011

Entretien croisé avec deux défenseuses mexicaines en France

Celsa Valdovinos, présidente de l'Organisation des Femmes Écologistes de la Sierra de Petatlán (OMESP) dans le Guerrero et Blanca Martínez du Centre diocésain pour les droits de l'Homme Fray Juan de Larios à Coahuila étaient en Europe fin octobre à l'invitation de PBI (cf. Présence Internationale 89). Retour sur leur passage en France à travers un entretien croisé sur leur parcours de défenseuses.

En France, elles ont rencontré les équipes du ministère des Affaires étrangères, du Barreau de Paris, plusieurs associations de défense des droits de l'Homme (ACAT, Amnesty International, CCFD, FIDH) et du droit des femmes. Un espace a également été ménagé pour échanger avec les participants à une journée d'initiation de PBI et les étudiants de master de géopolitique et sécurité internationale à l'Institut Catholique de Paris.

Celsa Valdovinos

– Présentez-nous votre association

L'objectif de mon organisation créée en 2001 est de produire des aliments pour notre propre consommation, et de préserver l'environnement. Dans tous ces endroits, on n'avait jamais imaginé que des femmes puissent s'organiser et former un groupe; j'ai d'ailleurs eu beaucoup de problèmes avec les hommes, parce qu'ils disaient « comment ça vous allez former un groupe de femmes? » et ils rajoutaient que « les vieilles » comme nous ne servaient à rien et qu'on ne pouvait rien faire. Mais moi je disais aux femmes de ne pas se préoccuper, que nous allions leur démontrer que ce n'est pas parce que nous sommes des femmes que nous ne pouvons rien faire pour autant. Et oui, nous leur avons bien montré que même en tant que femmes, on peut faire beaucoup de choses. Nous travaillons sur les jardins familiaux, la préservation de l'environnement, la reforestation, nous avons une caisse d'épargne, nous travaillons également sur les droits de la femme... Nous avons beaucoup travaillé sur le fait qu'en tant que femmes, nous avons aussi des droits. Nous avons nos propres droits spécifiques, et nous avons le droit de voir ces droits respectés.

– Quels sont les principaux obstacles et menaces auxquels fait face votre organisation?

On n'avait jamais vu d'organisations de femmes là-bas, et de ce fait, nous avons fait face à de nombreuses agressions, de la part des hommes qui n'étaient pas



Celsa Valdovinos et Blanca Martínez

d'accord. Également, mon mari a été prisonnier, et il recevait beaucoup de menaces; c'est aussi pour cela que nous avons sollicité l'aide de PBI, pour qu'ils nous accompagnent. Mon mari recevait beaucoup de menaces de la part des caciques locaux, et des gens qui n'étaient pas d'accord avec le fait qu'on cesse l'exploitation du bois. Il fut en effet un de ceux qui initièrent la grève dans le secteur du bois en 1999.

– Que vous a apporté l'accompagnement de PBI ?

Je pense que l'accompagnement de PBI nous a beaucoup servi en termes d'accès aux institutions gouvernementales. Par exemple dans mon village, le maire, la police, tous connaissaient notre travail, mais ils ne nous prenaient pas en compte, ils faisaient comme si nous n'existions pas. Alors, quand PBI a commencé à nous accompagner en 2005, ils ont discuté avec eux, ils leur ont dit qu'ils nous accompagnaient, ils nous ont recommandées auprès de ces institutions. Et ensuite oui, cela a servi pour rendre notre travail plus visible et pour que l'on soit davantage prises en considération.

– Qu'avez-vous pensé de votre tournée européenne et de votre visite à Paris?

Ca m'a beaucoup servi parce qu'ici j'ai pu raconter ce que je ne peux pas dire là-bas. Cela m'a énormément aidée, parce que quand on enfouit trop de choses en soi, on finit par déprimer et se sentir mal. Et aussi, je me sens bien car je ressens toute votre confiance, la confiance de PBI, ainsi que de toutes les personnes que nous avons rencontrées au cours de nos réunions. Je pense que c'est comme une famille, une famille de plus que nous avons ici, et que vous allez nous soutenir.

Blanca Martínez

– Présentez-nous votre association

Le Centre diocésain pour les droits de l'Homme Fray Juan de Larios à Coahuila, dans le Nord du Mexique, travaille sur deux thèmes fondamentaux liés aux victimes de violence : d'une part, la disparition forcée de personnes, et d'autre part l'enlèvement et à la disparition de migrants en collaboration et coordination avec nos collègues de la *Casa de los Migrantes* (Auberge des Migrants). Par ailleurs, nous essayons de travailler dans la mesure du possible sur la formation de promoteurs et de défenseurs de droits de l'Homme.

– Quels sont les principaux obstacles et menaces auxquels fait face votre organisation?

Le genre de travail que nous réalisons, telle que la dénonciation d'enlèvements de migrants et de disparitions forcées, touche des intérêts très profonds, principalement ceux du crime organisé. Evidemment, ceci nous place dans une situation de plus grande vulnérabilité. Nos collègues de la *Casa de los Migrantes* et nous-mêmes avons fait appel aux mesures préventives de la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme en raison des agressions qui se perpétuent, surtout depuis la dénonciation d'enlèvements de migrants, contre les défenseurs et contre la population migrante qui est accueillie dans l'Auberge. Alors, disons que le travail de dénonciation que nous réalisons est directement lié à des causes et des intérêts très structurels et profonds, ce qui nous place en situation de risque. Néanmoins, bien qu'il y ait une multitude de menaces faite principalement à la *Casa de los Migrantes*, le travail que nous avons réalisé jusqu'à maintenant, et l'une des choses qui nous a le plus aidés, est le fait d'avoir rendu la problématique visible, c'est-à-dire la faire sortir de Coahuila et du Mexique.



Conférence organisée à l'Institut Catholique de Paris

Propos recueillis par Manon Cabaup et Delphine Taylor

– Avez-vous eu besoin d'un accompagnement international ?

C'est très difficile parce que le Nord du Mexique est une région caractérisée par des situations de répression et de violence extrême, sans parler de la violence structurelle. Il arrive souvent que l'on ignore ce qui se passe dans le Nord. Nous avons eu beaucoup de mal à rendre ce drame que nous sommes en train de vivre visible. Nous avons commencé à en parler à PBI il y a environ deux ans et depuis lors, nous essayons de chercher de quelle manière nous pourrions bénéficier de la présence de la communauté internationale. Nous savons qu'il y a des endroits où il y a plus d'agressions et de meurtres perpétrés contre nos collègues. Par conséquent, nous sommes en train de voir avec PBI la possibilité de créer une antenne dans la région grâce à laquelle nous pourrions diffuser la problématique que nous y vivons.

– Parlez-nous de votre visite à Paris

L'initiative de PBI de nous inviter à cette tournée européenne a été d'une grande importance car elle nous a permis d'une part de rendre la situation que nous vivons visible, et d'autre part de nous positionner et de nous ouvrir des portes. Par exemple, nous avons rendu visite au ministère des Affaires Etrangères ici à Paris, et nous avons essayé de chercher de quelle manière nous pourrions mettre en avant de l'information, provenant de nos organisations, afin de la publier dans les rapports mexicains en matière de droits de l'Homme. Il a également été question de voir comment le gouvernement français pouvait demander plus facilement de l'information au sujet des droits de l'Homme et faire des suggestions à ce sujet. Je pense que des portes se sont ouvertes, lesquelles pourraient nous aider à désamorcer un peu le conflit.

Ouverture d'une antenne de PBI dans le Nord

Face à la dégradation rapide de la situation des défenseurs et à l'augmentation des demandes d'accompagnement pour les régions du Nord, PBI-Mexique a décidé d'ouvrir un bureau régional dans les Etats de Chihuahua et de Coahuila. La nouvelle équipe pourra mieux surveiller et gérer la situation des défenseurs en mettant en place des accompagnements ciblés. Les autres bureaux de PBI-Mexique resteront actifs dans leurs régions respectives.

Colombie: une nouvelle chance pour la paix

La Colombie est en train de vivre un moment historique. Le jeudi 18 octobre dernier, se sont ouverts officiellement à Oslo les pourparlers de paix entre le gouvernement colombien, la guérilla FARC-EP ainsi que des délégués de pays « garants » et « accompagnateurs »¹. Les négociations se poursuivent à l'heure actuelle à La Havane. Il s'agit de la quatrième tentative de paix depuis le début d'un conflit qui a fait des centaines de milliers de victimes. Si ce nouvel élan suscite un réel et légitime espoir pour tout le peuple colombien, les échecs des processus passés entre groupes armés et gouvernements successifs incitent à une certaine prudence.

En 1985, la négociation entre les FARC-EP et le gouvernement de Belisario Bétancur aboutit à la création de la « *Unión Patriótica* »² (UP), parti politique creuset qui a pour objectif de représenter démocratiquement les aspirations du secteur progressiste colombien. L'UP se constitue comme un des mécanismes principaux de la démobilisation progressive des FARC et de leur intégration à la vie politique du pays. Ce processus n'aboutira pas : en 17 ans d'existence, 5 000 de ses membres sont assassinés ; parmi eux, deux candidats à la présidence de la république, huit députés, sept conseillers municipaux et une douzaine de maires³. Nombreux sont ceux qui parlent de génocide politique pour qualifier cette répression meurtrière. En 2010, la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme jugeait l'Etat colombien responsable du meurtre de Manuel Cepeda Vargas, sénateur de l'UP assassiné le 9 août 1994⁴.

Entre 1998 et 2002, le gouvernement d'Andrés Pastrana entretient lui aussi de longues négociations avec l'Armée de Libération Nationale⁵ (ELN) et les FARC. Face aux manques de garanties concernant l'intégrité physique de l'opposition de gauche, ces pourparlers se tiennent dans une vaste zone démilitarisée de 42 000 km² au beau milieu des forêts tropicales du Caguan (département de Caquetá). Cette tentative de soldera par un échec retentissant : pendant que le gouvernement laissait se développer les groupes paramilitaires qui étendaient peu à peu leur domination sur l'ensemble du pays, les FARC profitèrent du Caguan pour se réorganiser et se renforcer militairement.

En 2002, un nouveau président Álvaro Uribe arrive au pouvoir avec un programme sécuritaire et opposé à tout dialogue avec les guérillas. Entre 2003 et 2006, ce gouvernement fait le choix de négocier avec les paramilitaires⁶. Ce processus aboutit à la loi 975, dite de « Justice et Paix », qui fixe les conditions de démobilisation et de réinsertion des paramilitaires. Des peines relativement faibles (de 5 ans à 8 ans) sont garanties aux démobilisés en échange de la vérité sur les crimes commis. Pour beaucoup d'organisations de défense des droits de l'Homme, ce processus n'a pas obtenu de résultats satisfaisants, notamment parce que le gouvernement n'a pas pris de mesures efficaces pour vérifier

l'identité des démobilisés et a laissé passer l'opportunité d'enquêter plus profondément sur les réseaux criminels et les biens mal acquis des paramilitaires (la plupart des chefs paramilitaires démobilisés ont été extradés aux Etats-Unis). En conséquence, de nombreuses fraudes se sont produites dans les démobilisations et une grande partie de ces groupes paramilitaires continuent à l'heure actuelle d'opérer⁷.

L'agenda des négociations actuelles reprend les grands thèmes structureaux non résolus dans les précédents processus: (i) la question de la terre et de la distribution plus équitable de la prospérité ; (ii) les garanties pour l'opposition politique et pour la participation citoyenne ; (iii) la fin du conflit armé et l'intégration des membres de la guérilla à la vie civile ; (iv) La lutte contre le trafic de drogue ; (v) la reconnaissance des droits des victimes du conflit et la vérité sur 50 années d'affrontements armés.

Le premier cycle des négociations qui a débuté à la Havane fin 2012 porte sur le premier point de l'agenda et non des moindres: la terre. En effet, ce ne sont pas moins de 6 millions d'hectares de terres agricoles qui

1 La Norvège et Cuba comme pays « garants » et le Venezuela et le Chili comme pays « accompagnateurs »

2 «La izquierda y el escenario político en Colombia: el caso de la participación política de la Unión Patriótica (UP) 1984-1986», Rodrigo Santofimio Ortiz, août 2007 virajes.ucaldas.edu.co/downloads/Virajes9_7.pdf

3 «Genocidio Político: El caso de la Unión Patriótica en Colombia», Iván Cepeda Castro, Revista Cetil, Año I, No. 2, septembre 2006, pp. 101-112. www.desaparecidos.org/colombia/fmcepeda/genocidio-up/cepeda.html

4 www.verdadabierta.com/nunca-mas/42-asesinatos-selectivos/2515-ipor-que-la-cidh-condeno-al-estado-por-el-asesinato-de-manuel-cepeda

5 D'inspiration castriste et fondée en 1964, c'est le deuxième groupe rebelle par importance après les FARC-EP.

6 Développement qui aboutira à la création des Autodéfenses unies de Colombie (AUC, Autodefensas Unidas de Colombia) qui unifiera les autres groupes pré existants en 1997.

7 « Herederos de los paramilitares, la nueva cara de la violencia en Colombia », rapport de Human Rights Watch, février 2010

8 Un forum agricole tenu à Bogotá sous l'égide de l'Université Nationale et de l'ONU, a regroupé en décembre 2012 près de 522 organisations de 32 départements du pays et transmis ses propositions et conclusions aux négociateurs de chaque camp.

9 Ruta Social Común para la Paz, 8 octobre 2012

ont été spoliées, suite au déplacement forcé de leurs propriétaires légitimes. Ce phénomène a aggravé la situation historique de forte concentration des terres : actuellement on estime que 61% de la terre en Colombie est aux mains de 0,4% de propriétaires.

Si les négociateurs ont annoncé leur intention de consulter la société civile dans son ensemble sur ce point de l'agenda (elle n'est pas invitée formellement à la table des négociations⁸), la situation agraire dans les régions colombiennes reste critique pour les paysans

déplacés, notamment à cause du maintien de structures armées qui défendent les spoliations. Espérons que les pourparlers prennent en compte ces réalités et que la société civile colombienne arrive à porter la voix des victimes à la table des négociations car « *ce sont les gens qui ont souffert des rigueurs de la guerre(...) et ce sont eux qui ouvrent les portes de la paix ; ils savent que le conflit va plus loin que la simple confrontation armée et que la justice sociale est un impératif* ».9

Frédéric Latour

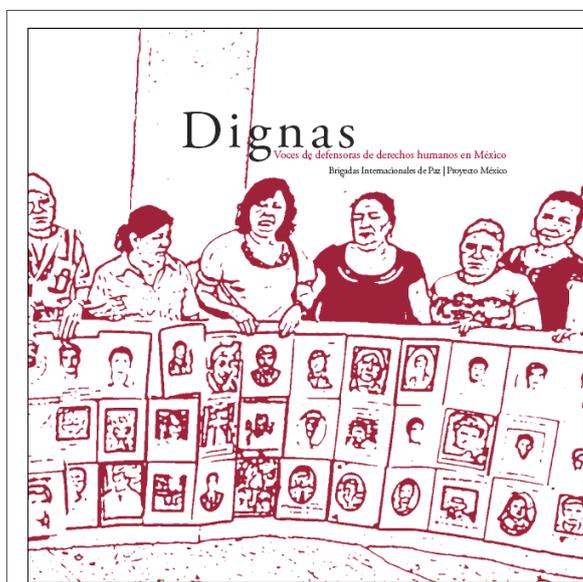
Campagne de collecte de fonds de PBI Colombie



Pour permettre de continuer à accompagner les défenseurs des droits de l'Homme sur le terrain et faire face à la baisse des subventions institutionnelles, PBI-Colombie a lancé une campagne de fin d'année destinée aux anciens volontaires et au grand public. A travers des vidéos, des diaporamas et des articles, découvrez comment un don de quelques euros peut se traduire en une aide précieuse sur le terrain pour tous ceux qui luttent pour le respect des droits.

Il est encore temps pour envoyer vos dons au Projet Colombie soit directement sur internet (www.pbi-colombia.org/field-projects/pbi-colombia/donate-to-pbi/?&L=1), soit par chèque à l'ordre et à l'adresse de PBI France (21 ter, rue Voltaire 75011 Paris).

Votre aide est déterminante!



BULLETIN DE COMMANDE

PBI-France est heureux de publier en français le recueil de témoignages de 18 femmes mexicaines, *Dignas*, et d'en adresser un exemplaire gratuit à ses membres.

Commandez-le en nous renvoyant ce bulletin rempli accompagné d'un chèque de 5 € pour les frais de port.

Le prix pour les non-membres est de 10 € (+ 5 € de frais de port).

Nom:

Prénom:

Adresse:

Ville:

Code postal:

Merci d'adresser vos chèques à l'ordre de PBI France

AGENDA

Assemblée générale de PBI-France

samedi 16 mars 2013

De 10h à 18h

73, bd Beaumarchais 75003 Paris

Merci de confirmer votre présence par mail (pbi.france@free.fr) ou téléphone (01 43 73 49 60)

**Journée d'initiation de PBI
samedi 27 avril à Paris**

Cette journée vise à accueillir et orienter les personnes intéressées par la non-violence, la prise de décision au consensus, l'accompagnement international, et la protection des droits de l'Homme. Elle est ouverte à toute personne intéressée par ces thématiques que vous souhaitez ou non vous engager comme bénévole ou volontaire au sein de PBI. Organisée de façon progressive, elle comprend une présentation des principes régissant l'action de PBI ainsi que des mises en situation. Il est donc nécessaire d'être présent durant toute la journée.

Matinée (10h-13h)

- Présentation des principes régissant l'action de PBI
- Exercices et mises en situation sur les notions de non-violence, consensus et prise de décision en groupe

Après-midi (14h-18h)

- Rencontre avec un-e ex-volontaire
- Présentation des actions de PBI en France et modes d'investissement bénévole

Merci d'envoyer vos coordonnées (nom, prénom, téléphone) à pbi.france@free.fr si vous souhaitez participer

* Une participation de 10€ vous sera demandée pour la participation à la location de salle.

S'impliquer avec PBI

>>> Devenir bénévole

Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut

- avoir un peu de temps à donner ;
- être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence

>>> Nos actions

Appui aux projets

À chaque projet de terrain correspond un "réfèrent", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle, et est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail inter-associatif.

Réseau d'appui

Il appartient aux sections nationales de constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

Communication

> Communication externe

Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participe PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.

> Communication interne

En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-France doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes...

>>> Devenir volontaire

Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latino-américains;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an.

Consultez le site internet de PBI-France : www.pbi-france.org

REJOIGNEZ-NOUS

Je deviens membre de PBI-section française

Adhésion au tarif

◇ Normal, 30 euros

◇ Réduit (étudiants, petits budgets) 15 euros

◇ De soutien, 60 euros

L'adhésion comprend l'envoi du Rapport annuel et les invitations aux événements de PBI en France. Elle ne comprend pas l'abonnement au bulletin trimestriel Présence internationale.

Je m'abonne au bulletin trimestriel *Présence internationale* ◇ 10 euros par an

Je souhaite faire un don de ◇ 30 euros, ◇ 60 euros, ◇ 100 euros, ◇ Autre : euros

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél : **Email :**